



L'urgence climatique est une réalité qui s'impose à nous au quotidien, à toutes les échelles et avec toutes ses conséquences. Multiplication d'évènements climatiques extrêmes, augmentation moyenne et continue des températures sur l'année, menaces sur la biodiversité, risques sanitaires nouveaux, tensions sur la ressource en eau, hausse des migrations climatiques. L'actualité récente de la COP28 nous rappelle combien dans ce domaine les décisions sont compliquées et nécessitent beaucoup de courage politique, sous le regard des générations de demain, pour bâtir un développement écologique, économique et social harmonieux.

La crise énergétique dont nous sortons à peine, les inondations récentes, les vagues de sécheresse ces dernières années achèvent de nous convaincre qu'une politique ambitieuse de développement durable est une urgence. Si le rapport DD de la région Hauts de France 2022 met en avant de nombreuses politiques menées, sa forme ne permet pas réellement de pouvoir évaluer finement les progrès accomplis. Il manque des données évaluatives annuelles qui puissent démontrer comment la durabilité doit infuser toutes les politiques régionales

Et il en ressort l'impression d'une grande timidité par bien des aspects : absence d'une vice-présidence dédiée à l'environnement, part ridicule de l'ensemble des fonds consacrés à l'environnement dans le budget régional (0.66%), abandon apparent du plan solaire de rénovation énergétique des lycées (tout juste un seul établissement cité), choix très contestables en termes de mobilités où le routier continue de l'emporter largement, plan vélo encore trop limité.

Bien entendu la REV3 est évoquée, développée, posée en priorité. Mais comme le souligne le rapport de la commission 5, tout ne peut reposer sur la REV3 dans le domaine du DD et les limites en sont visibles dans le domaine de la biodiversité, de la politique régionale de l'eau, de la gestion des déchets, de la cohésion sociale et territoriale ou encore d'un plan ambitieux de rénovation du bâti scolaire, seule condition pour aller vers un fonctionnement plus vertueux et éco responsable de nos lycées.

Il faut passer à la vitesse supérieure dans bien des domaines comme celui par exemple de la végétalisation et de la désimperméabilisation des lycées, du développement des haies à intégrer dans le SRADDET ou encore de la préservation de nos arbres dans la région de France la moins boisée.

La FSU veut également dire toutes ses réserves concernant le dispositif proch'orientation et la priorité mise à l'apprentissage par la Région. L'orientation ne doit pas être envisagée uniquement sous l'angle de l'adéquationnisme à court terme à un marché de l'emploi local potentiellement fluctuant. Il s'agit d'abord de se centrer autour du projet de l'élève, de son épanouissement et de sa capacité à évoluer tout au long de son carrière

Pour terminer, n'oublions pas les effets sociaux des politiques à engager : réduction à terme des coûts énergétiques par la lutte contre les passoires thermiques, relocalisation des productions, développement des transports collectifs de proximité, dans tous ces domaines il est possible de concilier davantage encore politique environnementale et lutte contre la précarité ou les inégalités.